

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 21 (1876)  
**Heft:** 24

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

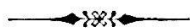
modèles d'ordre sont calqués sur les types allemands. Une troupe qui, dans des conditions difficiles, marche bien, se battra bien. Un officier qui n'est pas en état de maintenir l'ordre dans sa troupe en marche, jouera un triste rôle dans le combat.

« En somme, ce chapitre renferme d'excellentes prescriptions à tous égards, notamment sur le service de sûreté apprécié au point de vue particulier de la Suisse, pays montagneux où le rôle des flanqueurs doit être rempli par de petites colonnes auxiliaires indépendantes de la colonne principale et se tenant en communication avec elle.

« Le troisième chapitre se termine par l'exemple d'une marche de guerre d'Aesch sur Porentruy par Grellingen, Laufen, la vallée de la Lucelle et l'Alle, avec un corps de flanqueurs opérant sur le flanc droit de la colonne. Il est impossible, surtout sans le secours d'une carte détaillée du pays, de suivre l'auteur dans les détails minutieux où il entre ; description de la route et de tous les chemins et sentiers qui y aboutissent, heures de départ de chaque fraction, instructions pour l'avant-garde, les patrouilles, tout est soigneusement prévu et noté. Cette marche se termine par un exemple de bivac sur un plateau au nord de l'Alle, et la discussion des différents cas d'attaque possibles et des positions à occuper. Le service des patrouilles donne lieu à des recommandations toutes spéciales : l'auteur blâme les dénominations diverses sous lesquelles le règlement les désigne (de découverte, rampantes, de reconnaissance), dénominations qui peuvent, dit-il, induire le chef en erreur sur le but à atteindre. Il estime que les patrouilles n'ont d'autre objet que d'éclairer le terrain et de découvrir l'ennemi, qu'elles peuvent changer de nature suivant les circonstances, et qu'on doit se contenter de leur assigner une mission.

« Cette première partie se termine par des tableaux donnant la décomposition de la division, avec les cantons où elle se recrute, les bivacs d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie, d'une ambulance, d'une division, enfin le transport d'une division par chemin de fer.

« En résumé, il ne faut pas chercher dans cet ouvrage des principes nouveaux d'art militaire, mais il se recommande aux lecteurs comme un type d'analyse méthodique et approfondie, et comme méthode consciencieuse de terrain. Une bonne carte du canton de Bâle, un peu moins de profusion dans les exemples auraient rendu cette étude plus claire et plus attrayante. »



#### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral vient d'accorder à M. le lieutenant-colonel Dr Rouge, à Lausanne, avec remerciements pour les services rendus, la démission qu'il sollicitait de ses fonctions de médecin en chef de la 1<sup>re</sup> division d'armée. Cet officier supérieur est classé au nombre des officiers à la disposition de l'autorité militaire supérieure. Il est remplacé par M. le lieutenant-colonel Dr Engelhard, de Morat.

Un premier envoi de 500 signatures demandant la révision des statuts de la société fédérale des carabiniers vient d'être expédié au Comité central ; on sait que, d'après les statuts actuels, il suffit de 300 signatures pour que la question de révision doive être soumise à la société. Le comité d'initiative continuera néanmoins à recueillir des signatures ; celles-ci doivent être transmises à M. Ed. Attenhofer, à Zurich.

Le dimanche 10 décembre dernier, a eu lieu à Berthoud la réunion de la société de cavalerie de la Suisse centrale. MM. Feller, commandant, et Schmid, capitaine, ont présenté à l'assemblée deux travaux : le premier sur l'élève des chevaux dans le canton de Berne au 18<sup>e</sup> et au 19<sup>e</sup> siècle ; le second, sur son voyage en Allemagne pour l'achat de chevaux de remonte. Il a été voté sur le fonds de la société une somme de 100 fr. en faveur du monument Dufour.

**St-Gall.** — Le *National Suisse* donne les intéressants renseignements ci-après sur la célébration du 46<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection nationale polonaise :

« Le 29 novembre, une grande solennité a eu lieu au Musée national polonais, à Rapperswyl, en mémoire de la guerre d'indépendance de la Pologne en 1830 et 1831, avec le concours de nombreux Polonais et des étrangers. A 11 heures a commencé le service funèbre pour les milliers de Polonais tombés sur le champ de bataille ; un *requiem* a été très bien exécuté par les amateurs de musique de Rapperswyl. A 2 heures, un grand cortège de Polonais, arrivés de diverses villes, a fait son entrée au Musée, le drapeau national et musique en tête.

« M. le comte Plater a ouvert la séance en s'adressant en français et en polonais à son auditoire. Il a tracé à grands traits le tableau de la situation actuelle de la Pologne et de son martyre, des persécutions exercées systématiquement contre la nationalité, la langue du pays et la religion, par la Russie, qui a la prétention de défendre chez les Slaves d'Orient tout ce qu'elle détruit avec tant d'acharnement chez tant de millions de Slaves du Nord. « Malheurs aux protégés de la Russie, » a dit l'orateur ; il n'est pas question de liberté slave, mais du despotisme moscovite, et les Serbes en font déjà l'expérience. Les événements qui se préparent peuvent amener de grands changements en Europe ; l'attitude de la Pologne est tracée par la situation actuelle ; elle ne répondra pas aux provocations de ses ennemis ; elle restera calme et neutre, en conservant ses sympathies pour l'indépendance des peuples. L'heure de la réparation sonnera un jour, car « au fond des plus graves questions de l'Europe » est toujours la Pologne, depuis que son partage a détruit l'équilibre entre les puissances.

« Après la séance, les nombreux assistants se sont dispersés dans les salles pour examiner les riches collections du Musée ; à 5 heures, ils se sont de nouveau réunis à un banquet présidé par le comte Plater, qui a souhaité la bienvenue aux convives. Parmi les discours s'est distingué celui de M. le président Curti, qui a rendu hommage à la nation polonaise, au défenseur des droits les plus sacrés des peuples, qui aujourd'hui témoigne sa vitalité par la belle fondation de son Musée national, à la prospérité duquel il porte un toast. M. Helbling, juge de paix, a exprimé les sentiments des habitants de sa localité, si favorables à la Pologne, et a bu à la santé du fondateur du Musée.

« Deux Hongrois ont fait ressortir les liens de vive sympathie qui existe entre la Hongrie et la Pologne, et ils les ont exprimés dans leurs toasts. On a fait vivre la Hongrie dans des discours polonais et hongrois. Le secrétaire de la société polonaise d'assistance mutuelle a consacré son toast au comte Plater, qui a répondu aux précédents orateurs en exprimant ses remerciements et faisant valoir ses sentiments si dévoués à la Pologne chez les diverses nations de l'Europe et la portée de la fondation du Musée polonais. C'est un foyer permanent d'activité paisible et nationale, un lieu consacré aux souvenirs historiques de la Pologne, naguère dispersés dans toute l'Europe. L'orateur a adressé des paroles sympathiques à la Hongrie ; comme témoignage il a offert à la société hongroise, à Zurich, une médaille commémorative en l'honneur des généraux Bem et Dembinski, et porté un toast à la Hongrie et à la Suisse. La musique vocale et instrumentale a clos la solennité ; elle a été exécutée par un Polonais, un Suisse et un Hongrois. On s'est séparé satisfait d'avoir rendu hommage à une nation destinée à revivre. »

**Tessin.** — Dans sa séance du 24 novembre, le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie MM. Verazzini Francesco, à Lugano ; Ghisler, Ercole, à Magadino ; Gila, Gerardo, à Tegna ; Molo, Adolfo, à Bellinzona.

Et dans sa séance du 11 décembre, il a fait les promotions suivantes :

Capitaine d'infanterie, M. Censi, Andrea, de Lamone, jusqu'ici 1<sup>er</sup> lieutenant.

Premier lieutenant d'infanterie, M. Berrola, Modesto, de Comalagno, jusqu'ici lieutenant.

Premier lieutenant de carabiniers, M. Colombi, Antonio, de Bellinzona, jusqu'ici lieutenant.

#### Errata à notre précédent numéro.

Page 500, ligne 21, depuis en haut, lisez J. Meyer au lieu de S. Meyer.	
» » » 22, » lisez Huc-Mazelet au lieu de Stue Mazelet.	
» » » 25, » ajoutez Goy avant Ponnaz.	
» » » 25, » lisez F. de Charrière au lieu de J. de C.	
» » » 52, » biffez et le lieutenant-colonel Lochmann.	